

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**JEUNESSE**

**CONTRAT ENFANCE JEUNESSE  
VOLET JEUNESSE  
PROGRAMMATION 2015**

Délibération : **09.2015.059**

Transmis en préfecture le :

**28 septembre 2015**

Séance du : **22 septembre 2015**

Compte-rendu affiché le **29 septembre 2015**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **15 septembre 2015**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE (à partir du point 8), Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX (à partir du point 4), Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAUT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO (à partir du point 10), Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX (à partir du point 2), Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT (à partir du point 6)

**Membres absents excusés à la séance**

Jean-Christian DARNE (jusqu'au point 7), Odette BONTOUX (jusqu'au point 3), Anne-Marie JANAS, Aurélien CALLIGARO (jusqu'au point 9), Evan CHEDAILLE, Catherine ALBERT-PERROT (jusqu'au point 5)

**Pouvoirs**

Jean-Christian DARNE à Roland CRIMIER (jusqu'au point 7), Odette BONTOUX à Mohamed GUOUGUENI (jusqu'au point 3), Anne-Marie JANAS à Serge BALTER, Aurélien CALLIGARO à Stéphanie PATAUD (jusqu'au point 9), Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

**RAPPORTEUR : Madame Bernadette VIVES-MALATRAIT**

Le Contrat Enfance Jeunesse, volet «jeunesse», s'adresse aux enfants et aux jeunes Saint-Genois âgés de 6 à 17 ans sur des périodes hors temps scolaire afin de contribuer à leur épanouissement, de favoriser leur insertion sociale et de faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle de leurs parents.

Dans le cadre de ce dispositif, différentes actions sont ciblées à ce titre sur la durée du contrat et font l'objet d'une programmation annuelle avec le versement d'une subvention aux associations intervenantes dans le domaine de la jeunesse.

En 2015, l'enveloppe totale du CEJ est de 282 684 € et la subvention attendue de la CAF est de 130 000 €. Dès lors, la Ville porte le différentiel, soit 152 684 €.

Le budget global de 282 684 € se décompose en actions portées par les associations pour 133 500 € et subventionnées par la Ville et la CAF, et en actions Ville à hauteur de 149 184 € (séjours vacances, l'accueil de loisirs de la Maison de quartier des Collonges et en partie les postes de coordinateur, de responsable administratif et animateur du service «Jeunesse»).

La programmation 2015 du Contrat Enfance Jeunesse volet «jeunesse» se décline suivant 9 actions énumérées dans le tableau annexe.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre la décision nécessaire au versement de la participation de la Ville aux différentes associations porteuses de l'Opération Sport Été 2015;
- **SOLLICITER** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon le versement de la subvention annuelle 2015 correspondant à des dépenses générées par l'ensemble des actions 2015 décrites ci-après;
- **DIRE** que les recettes seront imputées au budget Ville;
- **VERSER** aux associations énoncées ci-après le montant des subventions allouées dans le cadre de la mise en œuvre des projets listés pour l'année 2015.

Projets Associatifs	Porteurs du projet	À verser CEJ 2015
AL Projet Jeunes CSCB (projet J1)	CSCB	15 730,00 €
ALSH Enfants CSCB (projet J3)	CSCB	41 387,00 €
ALSH Enfants CLESG (projet J4)	CLESG	65 683,00 €
Opérations Sports Été 2012	Associations sportives	6 200,00 €
Tennis de Table	Association Tennis de Table de Saint-Genis-Laval	4 500,00 €
<b>Total projets associatifs</b>		<b>133 500,00 €</b>

<b>Projets Municipaux</b>		
ALSH Enfants MQC (projet J5)	Mairie de Saint Genis Laval	61 000,00 €
Séjours de Vacances	Mairie de Saint-Genis-Laval	23 680,00 €
Animation d'un CME	Mairie de Saint-Genis-Laval	12 014,00 €
Coordination Jeunesse (projet J6)	Mairie de Saint-Genis-Laval	52 490,00 €
<b>Total projets municipaux</b>		<b>149 184,00 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Madame Bernadette VIVES-MALATRAIT ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**Le Maire,**

**Roland CRIMIER**



#### **Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

#### **Liste des élus ayant voté CONTRE**

#### **Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.